



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE RÉAFFIRME SON APPUI AUX EFFORTS VISANT À ASSURER LE RETOUR RAPIDE À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL EN GUINÉE-BISSAU

Addis Abéba, le 11 mai 2012: Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, continue de suivre de près l'évolution de la situation en Guinée-Bissau. En particulier, il maintient un contact suivi avec tous les acteurs internationaux concernés, notamment la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en vue de la restauration rapide de l'ordre constitutionnel dans le pays.

Le Président de la Commission rappelle que, lors de sa 319^{ème} réunion tenue le 24 avril 2012, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, réaffirmant le principe de subsidiarité, avait entériné les décisions de la CEDEAO, notamment celle relative au déploiement d'une mission de stabilisation, se réjouissant de l'engagement et du dynamisme de la CEDEAO dans la gestion de la crise en Guinée Bissau.

Dans ce contexte, le Président de la Commission se félicite de la mobilisation continue de la CEDEAO, afin de promouvoir le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée Bissau.

Le Président de la Commission souligne l'importance que revêt une consultation continue entre tous les acteurs internationaux concernés, pour faciliter une approche coordonnée et un appui concerté aux efforts de la CEDEAO, en vue de la restauration de l'ordre constitutionnel, du parachèvement de la réforme du secteur de la défense et de la sécurité, et de la lutte contre le trafic de drogue et l'impunité.

Conformément au communiqué du CPS du 24 avril 2012, l'UA est en train de prendre les dispositions nécessaires en vue de la tenue, dans le contexte d'un Cadre multilatéral de concertation et de coordination sur la stabilisation de la Guinée Bissau, d'une réunion regroupant tous les acteurs internationaux concernés, pour articuler une stratégie globale qui faciliterait une sortie de crise rapide et durable. Cette stratégie sera examinée par le CPS, avant transmission au Conseil de sécurité des Nations unies et aux autres partenaires multilatéraux concernés, afin de mobiliser l'appui nécessaire et d'en faciliter l'application effective.